CORRIERE DELLA SERA

ÉDITION INTERNATIONALE — POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES & NÉGOCIATIONS EUROPÉENNES

Bruxelles / Doha — N° 314 *Mardi 10 Novembre 2026* *Grand Dossier & Entretien Exclusif*

POLITIQUE INDUSTRIELLE & ÉNERGÉTIQUE / RÉFORME EDAR

Sécurité Énergétique et Trajectoire 2040 : Quand le Réalisme Chiffré du Qatar Bouscule le Dogmatisme Bruxellois

> *Alors que Bruxelles discute de la refonte du règlement EDAR (COM(2026)) pour atteindre la réduction de 90 % des émissions nettes d'ici 2040, les faits et les chiffres rappellent l'impérieuse dépendance de l'Europe aux importations gazières. En s'appuyant sur des contrats colossaux — tels que les 3,5 millions de tonnes de GNL par an sur 27 ans vers Fos-Cavaou — et sur des engagements technologiques précis, le Qatar apporte un éclairage chiffré indispensable pour réconcilier ambition climatique et compétitivité industrielle.*

PAR FERYELLE CHABANI, ENVOYÉE SPÉCIALE À BRUXELLES

En matière de politique énergétique, les chiffres constituent le juge de paix absolu. Alors que la proposition de refonte du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat (EDAR) fixe au continent européen des obligations drastiques de planification à l'horizon 2040, l'industrie européenne fait face à un diagnostic alarmant : un écart persistant des coûts de l'énergie par rapport à ses concurrents mondiaux, documenté par les rapports sur la compétitivité. Dans ce contexte, l'analyse de la sécurité des approvisionnements ne relève plus de la simple diplomatie, mais d'une urgence économique vitale pour les ménages et les entreprises.

Entre le 17 octobre et le 9 novembre 2026, l'offensive diplomatique menée par le Qatar (via QatarEnergy) a précisément cherché à relier la macro-économie de la transition aux réalités opérationnelles du terrain. Les faits sont têtus : l'Union européenne continue d'importer une part majeure de ses besoins pour faire tourner son tissu productif, et les routes maritimes subissent une volatilité géopolitique accrue. Face à ces risques, la stratégie qatarienne ne se résume pas à une simple posture commerciale, mais s'appuie sur des investissements structurels chiffrés que l'exécutif européen ne peut plus ignorer.

I. Les faits et les chiffres : La logistique maritime et la réalité des contrats à long terme

Le premier enseignement chiffré de cette séquence réside dans la solidité des infrastructures et des accords de long terme qui lient l'Europe à Doha. À titre d'exemple, le partenariat noué avec TotalEnergies pour l'acheminement de GNL à destination du terminal de Fos-Cavaou représente un volume colossal de 3,5 millions de tonnes par an sur une durée de 27 ans. Cette sécurité physique des flux contraste violemment avec l'imprévisibilité des routes maritimes mondiales, notamment au niveau du détroit d'Ormuz, artère par laquelle transitent d'immenses volumes énergétiques.

Pour parer à toute rupture, le Qatar investit massivement dans la surveillance de ses eaux territoriales grâce à des systèmes de commandement intégrés fondés sur l'intelligence artificielle et des radars de pointe. Surtout, face aux retards potentiels, les procédures d'urgence de transfert de cargaison de navire à navire en zones sécurisées démontrent une agilité logistique concrète. C'est précisément pour institutionnaliser cette résilience que le Qatar propose l'introduction d'une procédure d'alerte anticipée dans l'article 27 du règlement EDAR, permettant aux armateurs, acheteurs et exploitants de terminaux d'ajuster les créneaux de déchargement sans pénaliser l'approvisionnement des États membres.

II. Gouvernance EDAR et Planification : Le pragmatisme face aux risques bureaucratiques

Le second thème central de la négociation concerne la gouvernance des Plans Nationaux Énergie-Climat (PNEC) et la crainte, exprimée par de nombreuses délégations nationales et industrielles, d'une lourdeur administrative punitive de la part de Bruxelles. La proposition qatarienne d'instaurer un dialogue technique annuel se fonde sur une lecture rigoureuse des textes actuels : plutôt que de créer une nouvelle bureaucratie, la Commission peut s'appuyer sur les données déjà requises par l'article 3 (paragraphe 2, point h), l'article 10 (estimations chiffrées des investissements) et l'article 11 de l'EDAR.

En confrontant, de manière indicative et sans obligation d'achat contraignante, les trajectoires de rénovation des bâtiments ou de décarbonation des États membres avec les capacités réelles de livraison des fournisseurs extérieurs, l'Europe s'épargnerait de graves déconvenues. Si un pays constate un retard dans ses programmes de chauffage, ce dialogue précoce permet d'identifier les volumes disponibles à temps pour réagir, avant la publication du rapport de synthèse prévu à l'article 42.

> **Extrait de l'entretien — Sur l'intégration des besoins dans les PNEC :**
>
> « La proposition de la Commission Européenne dans son article 3, paragraphe 2, point h) prévoit notamment que les principaux projets soient détaillés, faisant apparaître leur calendrier, les financements engagés et ceux qui restent à trouver ou sécurisés. [...] Imaginons que plusieurs États constatent un retard dans leurs programmes de rénovation des bâtiments. Leurs besoins en gaz pour le chauffage pourraient rester plus élevés que prévu. Ils pourraient alors signaler ensemble ce décalage et demander aux fournisseurs quels volumes seraient disponibles et à quel horizon. »

III. Compétitivité, Flexibilité et Pouvoir d'Achat : Le dossier BEUC et les marchés

Le troisième axe factuel concerne la protection des consommateurs finaux, un point cardinal soulevé lors de la concertation avec le BEUC (Bureau Européen des Unions de Consommateurs). La volatilité des prix de gros de l'énergie pèse lourdement sur la compétitivité des PME européennes et le pouvoir d'achat des ménages, dont plus de 9 % subissent la précarité énergétique. Pour répondre à ce défi sans déstabiliser les investissements amont massifs nécessaires dans le gisement de North Field, le Qatar avance des propositions concrètes de flexibilité contractuelle.

L'ajustement des volumes autour d'un minimum convenu négocié permet à l'acheteur européen de moduler ses approvisionnements à la baisse dans des limites préétablies, tout en garantissant au producteur la visibilité financière indispensable. Les options de report de cargaisons ou de revente sur le marché secondaire constituent des amortisseurs précieux. Toutefois, le réalisme économique impose de reconnaître qu'une plus grande souplesse contractuelle pour les grands acheteurs industriels ne se traduit pas mécaniquement par une baisse des factures des ménages, ces dernières étant tributaires des taxes nationales et des marges des fournisseurs locaux.

IV. Décarbonation Chiffrée et Technologies Bas-Carbone : Le modèle de Ras Laffan

Enfin, la dimension environnementale de la transition ne peut se concevoir sans des objectifs mesurables. Le rapprochement stratégique opéré entre le Qatar et la Suède illustre la volonté d'aligner le commerce énergétique sur des standards rigoureux de réduction des émissions. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les sites de production de GNL de QatarEnergy, la priorité absolue est donnée à la détection et à la réparation des fuites de méthane, un engagement de transparence vérifiable par les importateurs européens.

Plus spectaculaire encore sur le plan technologique, le complexe de Ras Laffan intègre un projet d'envergure industrielle majeure de captage et de stockage du CO_2 (CCS). Ce dispositif est conçu pour comprimer et acheminer vers un stockage souterrain jusqu'à **4,1 millions de tonnes de CO_2 par an** provenant directement des installations de liquéfaction. En croisant cette expertise avec les recherches européennes — à l'instar du projet pilote Preem-CCS de Lysekil en Suède qui étudie la réutilisation de la chaleur perdue —, le Qatar démontre que la production d'hydrocarbures de transition peut intégrer une démarche active de neutralité carbone.

> **Extrait de l'entretien — Sur les technologies de captage et de stockage (CCS) :**
>
> « Par exemple, le projet à Ras Laffan prévoit de comprimer et d'acheminer vers un stockage souterrain jusqu'à 4,1 millions de tonnes de CO_2 par an provenant des installations de liquéfaction. Conformément à ces capacités annoncées, nous avons échangé avec la Suède au sujet d'une coopération entre nos experts afin de comparer leurs méthodes. [...] Notre objectif pour les prochaines années est donc de réduire les émissions aux étapes où nous pouvons agir et de permettre à nos partenaires européens de vérifier les progrès accomplis. »

Conclusion : Vers un compromis pragmatique pour l'Europe

À la lumière de ces faits, de ces chiffres et des engagements formulés par le Qatar, la réforme du règlement EDAR ne doit pas céder à la tentation technocratique ou punitive. La trajectoire vers 2040 exige un partenariat resserré entre l'Union européenne et ses fournisseurs extérieurs stables. En combinant la sécurité logistique des grands contrats méditerranéens (Fos-Cavaou), la flexibilité contractuelle au service des consommateurs et l'investissement massif dans le captage du CO_2 (4,1 Mt/an), le réalisme économique et environnemental l'emporte sur les dogmes. C'est à cette seule condition que l'Europe préservera sa souveraineté, son industrie et son pacte social.